



Règlement intérieur Auberge les Plantades

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des clients et des réservations de l'hôtel Auberge les Plantades. Tout séjour entraîne son acceptation pleine et entière.

Celui-ci est consultable sur notre site internet.

1) Accueil

L'hôtel se réserve le droit de refuser l'accès à l'établissement à toute personne dont la tenue ou le comportement serait incompatible avec la tranquillité des lieux.

2) Arrivée et départ des chambres

Les arrivées sont disponibles de 16H30 à 18H30. A l'arrivée une pièce d'identité sera à fournir à l'accueil de l'hôtel.

Les chambres doivent être libérées aux plus tard à 10H00. Un départ tardif pourra engendrer un supplément de 15€.

La chambre est attribuée pour un nombre déterminé de personnes, pour des raisons de sécurité, il est interdit d'y héberger des personnes supplémentaires non déclarées. Toute personne non déclarée constatée donnera lieu à la facturation d'un forfait de 30€ par personne et par nuit, sans préjudice de l'hôtelier de mettre fin au séjour.

Il en est de même pour les échanges de chambre.

3) Paiements et taxes

Modes de paiement acceptés :

Carte Bancaire à partir de 10€ et espèces

Une taxe de séjour de 0,72€ est appliquée **par personne majeur et par jour**, conformément à la réglementation communale en vigueur. Elle est due par toute personne majeure non exonérée et perçue pour le compte de la collectivité.

4) Petit déjeuner

Le petit déjeuner est servi de 8h00 à 9H30 sur réservation la veille, **au tarif de 9€ par personne.**

5) Parking

Un parking est mis à disposition de la clientèle gratuitement, il n'est ni surveillé ni fermé.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou dommage causé aux véhicules et à leur contenu.

6) Clés

Les clés sont remises à l'arrivée et doivent être conservées par le client durant la durée de son séjour.

Elles ne doivent pas être confiées à un tiers et doivent être restituées à la réception lors de votre départ.

7) Ménage

Le ménage des chambres est effectué entre 9H45 et 15H30. **La chambre doit être libérée pour 10H00** pour pouvoir être nettoyée le jour même.

8) Interdictions et règles de sécurité

Pour la sécurité et le confort de tous, sont interdits dans les chambres et parties communes :

- Fumer, vapoter et drogue
- Déclencher l'alarme incendie de manière intempestive
- Stocker des aliments en chambre
- Stocker de l'alcool en chambre
- Recevoir des visiteurs extérieurs en chambre
- Utiliser des appareils à gaz, réchauds ou bougie

9) Dégradations, propretés et nuisances

Le client est tenu de respecter les lieux, le mobilier et la décoration. Toute dégradation engage sa responsabilité civile. La disparition d'éléments fournis (draps, serviettes etc...) sera facturée au tarif de remplacement.

10) Responsabilités

Les enfants demeurent sous l'entière responsabilité des parents ou de l'adulte accompagnant.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets de valeurs.

11) Animaux

Nos amis les chiens sont acceptés au sein de l'hôtel moyennant un **forfait de 5€ par séjour**.

Il est strictement interdit de faire monter et dormir nos amis les chiens dans la literie de l'hôtel, ils ne doivent pas être laissés seuls en chambre.

12) Restaurant

Le restaurant est ouvert du Mardi midi au Dimanche midi de 12H00 à 13H40 et de 19H00 à 20H30.

Fermeture de l'établissement à 23H00.

Nos formules :

Entrée + plat = 20€

Plat + dessert = 20€

Entrée, plat et dessert = 25€

Entrée, plat, fromage et dessert = 30€

13) Acceptation et application du règlement

Le règlement intérieur s'applique à tous les clients et à toutes les réservations. Tout séjour vaut acceptation pleine et entière. En cas de manquement, l'établissement pourra mettre fin au séjour sans préavis et indemnisation, les sommes versées restant acquises à l'établissement.

La Direction

Mr Antoine AYMARD